



DOCUMENT GRAPHIQUE DE DETAIL

"Chemin de la Mamière"

Echelle 1/2000

4.3.1

Dispositions

relevant du règlement

relevant des orientations d'aménagement (pour mémoire)

--- Liaison piétonne - Continuité obligatoire

--- Liaison piétonne - Tracé indicatif

← Point de raccordement de chemin piéton - Localisation obligatoire

← Point de raccordement de chemin piéton - Localisation indicative

Emplacement réservé

